

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE DRAGUIGNAN

JOURNÉE

**La prise en charge sociale et judiciaire de la
victime de violences intrafamiliales**



Journée de formation et repas

Formation validée 6h au titre de la formation continue des avocats

Possibilité de prise en charge par le FIFPL à titre individuel

ÉLÈVES-AVOCATS

GRATUIT

TARIF ETUDIANTS

50.00 €

TARIF Avocat - 2 ans

70.00 €

TARIF NORMAL

100.00 €

Lundi 25 novembre 2024

De 9h à 17h

Théâtre le Forum à Fréjus

**L'évènement sera suivi d'un théâtre débat à 20h30 après la pièce « j'avais ma petite robe à fleurs » de Valéry
LEVY, mis en scène par Nadia JANDEAU**

**PLACE DISPONIBLE AU TARIF REDUIT DE 19.00 € AUPRES DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE
DRAGUIGNAN**



PROGRAMME

LA PRISE EN CHARGE SOCIALE ET JUDICIAIRE DE LA VICTIME DE VIOLENCES

8h30 **Accueil et petit déjeuner**

9h **Ouverture des travaux**

M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Draguignan
Jérôme BRUNET-DEBANES
M. le Président d'Estérel Cote d'Azur Agglomération Frédéric
MASQUELER

9h30 **La victime lors de la commission des faits**

La prise en charge médicale et sociale de la victime
La révélation des faits et le dépôt de plainte

M. le Procureur de la République de Draguignan Pierre
COUTTENIER
Me Isabelle COLOMBANI, Avocat au Barreau de Draguignan
Me Muriel GESTAS, Avocat au Barreau de Draguignan

11h **La victime dans la procédure pénale**

L'accompagnement de la victime : ses droits, les
mesures ordonnées pour la protéger et leur exécution

M. le Procureur de la République de Draguignan Pierre
COUTTENIER
Me Isabelle COLOMBANI, Avocat au Barreau de Draguignan
Me Muriel GESTAS, Avocat au Barreau de Draguignan

12h30 - Déjeuner

14h00 **L'adulte victime devant le Juge aux affaires familiales**

L'accompagnement devant le Juge civil : le dispositif
légal applicable de l'ordonnance de protection, les
mesures relatives à l'autorité parentale et de protection

Mme Sandra FARGETAS, Vice Présidente chargée de la
coordination des affaires familiales du Tribunal judiciaire de
Draguignan
Mme Estelle BOIS, Substitut du Procureur de la République de
Draguignan, pole mineurs /famille
Me Eve Marie HOEL, Avocat au Barreau de Draguignan
Me Muriel GESTAS, Avocat au Barreau de Draguignan

15h30 **L'enfant victime et les mesures de sa protection**

Les modalités mises en place pour protéger l'enfant
mineur exposé aux violences

Un Juge des enfants du Tribunal judiciaire de Draguignan
Mme Estelle BOIS, Substitut du Procureur de la République de
Draguignan, pole mineurs /famille
Me Céline CESAR, Avocat au Barreau de Draguignan
Me Muriel GESTAS, Avocat au Barreau de Draguignan

17h - Clôture des travaux

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	100 €	69,90 €	Moins de 31 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	70 €	69,90 €	Moins de 1 €
ÉTUDIANTS	50 €	x	Inscription à l'adresse suivante : barreau.draguignan@avocazur.com
ÉLÈVES-AVOCATS	Gratuit	x	Inscription à l'adresse suivante : formationcontinue@edase.fr

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65 €

Possibilité de prise en charge au FIFPL individuel.

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

LA PRISE EN CHARGE SOCIALE ET JUDICIAIRE DE LA VICTIME DE VIOLENCES

INTRAFAMILIALES

Lundi 25 novembre 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ **Champ(s) de compétence à renseigner** ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires
et de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'UE

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ **TARIFS** ∴

POUR LA JOURNÉE · 6 HEURES

TARIF NORMAL · 100 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 70 €

TARIF ÉTUDIANT · 50 €

ÉLÈVES - AVOCATS · GRATUIT

POUR LE SPECTACLE + DÉBAT * · 19 €

*À régler par chèque à l'ordre du THEATRE LE FORUM et à adresser à l'ordre des avocats du barreau de Draguignan

∴ **MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION** ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr